

Paris, le 3 juin 2016

Communiqué de mise à disposition du Document de référence 2015
de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances informe le public que le Document de référence 2015 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 juin 2016.

Le Document de référence 2015 intègre :

- le Rapport financier annuel,
- le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Le Document de référence 2015 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Crédit Agricole Assurances (www.ca-assurances.com/espace-investisseurs) ainsi que sur le site internet de l'AMF.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier bancassureur en Europe, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 10 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2015 s'élève à 30,4 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com